

PUBLICS VISÉS

Salarié(e)s (18 ans mini) amené(e)s à monter/démonter des échafaudages de pied, à les réceptionner, les vérifier, à assurer la maintenance, à les commander montés, à les utiliser.

PRÉ-REQUIS

Maîtriser le français
Absence de contre-indications médicales aux travaux en hauteur, sans restriction au port de charges
Expérience de 6 mois en utilisation et/ ou montage
Formé(e) au port des EPI

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les aptitudes des 2 Référentiels de Compétences nationaux du Réseau Assurance Maladie Risques Professionnels - INRS pour le Monteur Utilisateur Vérificateur :
"Monter Utiliser Réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied" et "Vérifier Réceptionner Réaliser la maintenance des échafaudages de pied" au sens de la R408 et suivant l'arrêté du 21/12/2004

CONTENU DE LA FORMATION

Se situer et être acteur de la prévention des risques
Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant
Réceptionner l'échafaudage avant utilisation et en assurer la maintenance
Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières
Utiliser un échafaudage de pied en sécurité des personnes et des biens

Épreuves d'évaluation des connaissances et des savoir-faire conformément au référentiel d'évaluation des acquis de la formation (Réseau AMRP - INRS)

SANCTION DE LA FORMATION

"Attestation de compétence formation" nominative validant les acquis suite aux évaluations pour permettre à l'employeur de délivrer une "Attestation de compétence professionnelle"

DURÉE TOTALE DE LA FORMATION

Session 21 heures

Formations Associées
Base 8 participants
(minimum 6)

Conditions de vente 735 € nets/personne/session
Devis individuel ou collectif sur demande